

PROJET EDUCATIF / CONTRAT FAMILLE –ECOLE

☞ Pour les PARENTS

- Rester les premiers responsables de leur(s) enfant(s),
- Accepter et respecter ce contrat éducatif et le règlement intérieur,
- Respecter la pédagogie de l'enseignant,
- En cas de problème, s'informer et le cas échéant, rencontrer la Directrice,
- Etre cohérents entre adultes (Parents, Enseignants),
- Accompagner l'enfant en lui offrant intérêt, soutien, aide tout au long de l'année,
- Consulter et signer régulièrement les cahiers ou circulaires,
- Participer à la vie de l'école et respecter les consignes de vie quotidienne (réunions de parents, fêtes, vie matérielle de l'école, célébrations...),
- Etre tolérant et confiant vis-à-vis de chacun,
- Etre ponctuel,
- En cas de conflit entre les enfants, ne pas intervenir directement auprès d'eux.

☞ Pour les ENSEIGNANTS et le PERSONNEL

- Avoir le souci constant d'une recherche pédagogique appropriée,
- Mener une action pédagogique et éducative en équipe,
- Etre disponible et attentif aux besoins des enfants,
- Rencontrer les parents pour parler de l'évolution ou de l'orientation de leur enfant,
- Proposer un éveil religieux,
- Participer à la vie de l'école,
- Accueillir chacun dans un esprit de tolérance.

☞ Pour les ELEVES

- Respecter par les paroles ou par les actes tous les membres de la communauté,
- Etre poli,
- Obéir aux adultes,
- Respecter les lieux et les biens de chacun et de tous (livres, mobilier, arbres...),
- S'engager à faire toujours du mieux possible,
- Travailler sérieusement avec confiance sans jalousie ni rivalité. Etre bon camarade, proposer son aide à ceux qui sont en difficulté,
- Etre présent obligatoirement à l'atelier de soutien lorsqu'il est proposé par les enseignants et accepté par les parents,
- Arriver propre à l'école, être ordonné et avoir une tenue correcte (pas de tongs, dos nu...),
- Participer à la vie de l'école,
- Se tenir correctement en classe et dans les rangs lors des différentes sorties (gymnase, stade, sorties scolaires...),
- Suivre le règlement de la cantine qui exige une tenue correcte, un respect de la nourriture,
- Ne pas quitter l'école sans autorisation écrite, sans carte « laissez-passer »,
- Les téléphones portables ne sont pas autorisés.

DISCIPLINE – SANCTIONS

- Tout manquement à ces règles, particulièrement à celles de la politesse et du langage utilisé à l'école, peut entraîner une sanction déterminée par le conseil d'école.
 - o Travail écrit ou d'intérêt général.
 - o Rappel de la règle en salle des professeurs le vendredi à 16 h 45,
 - o Convocation au bureau de la Directrice.
 - o Avertissement (exclusion temporaire ou définitive au 3^{ème} avertissement).

Un climat de confiance nous semble essentiel à l'épanouissement affectif et scolaire de votre enfant à l'école primaire, aussi, en cas de désaccord, enseignant – famille, il sera proposé une rencontre :

- d'abord avec l'Enseignant concerné,
- ensuite avec la Directrice,
- enfin avec le Conseil d'Ecole qui statuera sur le devenir de la collaboration famille – école.